



## Ecole Doctorale - 104

Sciences de la Matière, du Rayonnement  
et de l'Environnement

### Compte rendu de la réunion du Conseil de l'Ecole Gradué(e) (EG) - 104 Sciences de la Matière, du Rayonnement et de l'Environnement (SMRE)

du mercredi 17 décembre 2025 à 14h – IMT Nord Europe – Cité scientifique à Villeneuve d'Ascq - Salle D201N

#### Etaient présents :

##### Membres du Conseil

Frédéric PAROL  
Véronique RIFFAULT  
Hélène SELOSSE  
Xavier VEKEMANS  
Vincent PHALIP  
Jean-François PAUL  
Justine CRIQUET  
Maude JIMENEZ et Ingrid PRORIOL-SERRE (1  
voix)  
Nicolas TRIBOVILLARD  
Sylvie DAVIERO  
Christophe VAN BRUSSEL

Eliette TAVERNIER  
Loïc GAY  
Maxime OLIVA  
Louis CASTIN  
Isabelle FABRIZI  
Sébastien LEGENDRE

##### Membres invités

Kamal LMIMOUNI  
Olivier COLOT  
Claire BUGNER  
Agathe MAILLARD

#### Etaient excusés :

##### Membres du Conseil

Sophie DUQUESNE  
Céline TOUBIN  
Sarah RICHEZ  
Maxence MENDEZ  
Michel MILLARES  
Thierry ELIAS

##### Membres invités

Betty FIGULA  
Sylvain LECOMTE  
Laurence DUCHIEN  
Sophie PICART  
Marc LEFRANC  
Philippe PERNOD

Le secrétaire de séance est Christophe VAN BRUSSEL.

Le Conseil débute à 14h06, en l'absence de Frédéric PAROL et sous la présidence de Kamal LMIMOUNI, Directeur du Collège doctoral de l'Université de Lille.

En ouverture de séance, le Président précise que ce Conseil est consacré, dans un premier temps, à l'audition des candidats à la Direction de l'Ecole Gradué(e) (EG) pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2026 au 31 décembre 2031 ainsi qu'au vote du Conseil sur ces candidatures.

Olivier COLOT, Vice-Président en charge des affaires doctorales de l'Université de Lille, intervient ensuite pour formuler quelques recommandations concernant la phase de questions adressées aux candidats. Il propose que celles-ci soient centrées sur la vision que chaque candidat porte pour l'EG SMRE, sur la manière dont leur projet s'inscrit dans la stratégie des établissements, et notamment sur la prise en compte de l'augmentation à venir du nombre de programmes gradués.

Avant le début des auditions des deux candidats, présentées dans l'ordre suivant :

- Francisco Borja CASCALES-MIÑANA, chercheur CNRS au laboratoire EVO-ECO-PALEO (UMR 8198) ;
- Frédéric PAROL, professeur et directeur sortant de l'EG SMRE 104,

Kamal LMIMOUNI propose un tour de table.

La première audition de Monsieur Francisco Borja CASCALES-MIÑANA débute à 14h11. Elle se déroule selon le format suivant : 10 minutes de présentation, suivies de 10 minutes de questions. L'audition de Frédéric PAROL, professeur et directeur sortant de l'EG SMRE 104, se déroule ensuite selon les mêmes modalités.

À l'issue des auditions des deux candidats, et sans leur présence, Olivier COLOT ouvre la phase de discussions avec le Conseil. Les discussions s'engagent. Chacun ayant pu s'exprimer, le Président de séance (KL) rappelle les modalités de vote. L'urne est vérifiée, et le rappel des votants est effectué. Christophe VAN BRUSSEL et Véronique RIFFAULT sont chargés de la distribution des bulletins et des enveloppes.

Le vote se déroule ensuite à bulletin secret.

Le dépouillement est assuré par Olivier COLOT, Isabelle FABRIZI et Agathe MAILLARD. Les membres présents du Conseil ont également assisté au dépouillement.

Résultats du vote :

- Nombre de votants : 16
- Nombre de bulletins exprimés : 14
- Nombre de bulletins nuls ou blancs : 2

Résultats par candidat :

- Francisco Borja CASCALES-MIÑANA : 1 voix
- Professeur Frédéric PAROL : 13 voix

Le Président de séance annonce les résultats du vote, puis la séance est clôturée à 15h26 pour cette première séquence du Conseil. Un PV est établi et qui sera transmis aux établissements.

Frédéric PAROL (FP) est ensuite invité à rentrer dans la salle. KL lui annonce les résultats et le félicite. Il est ensuite invité à continuer le Conseil selon l'ordre du jour prévu :

- Mise en place de l'évaluation globale de la formation doctorale : point d'étape
- Bilan de l'année 2025 (inscriptions, soutenances, cotutelles, CIFRE)
- Bilans budgétaire 2025 et prévisionnel 2026
- Informations diverses / Agenda de l'EG

### **Mise en place de l'évaluation globale de la formation doctorale : point d'étape**

FP propose un point d'étape avec la présentation de la mise en place prochaine d'une enquête, élaborée dans le cadre d'un travail collaboratif avec les représentants des doctorant.es siégeant au Conseil. La méthodologie et l'agenda prévisionnel sont présentés au moyen d'un support PowerPoint, projeté à l'attention des membres du Conseil.

Cette démarche fait suite à une recommandation de l'HCERES, invitant à porter une attention particulière à l'évaluation de l'ensemble de la formation doctorale. Elle vise notamment à identifier, sur une base annuelle et au moyen d'un questionnaire en ligne destiné aux doctorant.es, des axes d'amélioration tant dans le domaine des formations proposées que dans le fonctionnement de l'EG (accueil, modalités d'échanges avec la Direction de l'EG ou avec les Directions des Etudes Doctorales – DED).

Le questionnaire d'évaluation a été co-rédigé avec les représentants des doctorant.es siégeant au Conseil de l'EG. Les résultats de cette enquête seront restitués chaque année devant le Conseil par ces mêmes représentants.

C'est Eliette TAVERNIER qui présente ce questionnaire élaboré sous le format Framiforms avec pour chaque questions 4 niveaux de réponse.

À l'issue de cette présentation, une discussion s'engage. Par exemple au sujet de l'affirmation « *Je sais dans quels blocs de compétences sont regroupées les formations* ». Il est demandé qu'il convient de clarifier s'il est fait référence aux blocs de compétences du RNCP ou aux trois domaines de formation du plan de formation de l'EG. Les représentants des doctorant.es confirment qu'il s'agit bien des domaines de formation, tout en soulignant qu'il peut parfois être difficile de classer les formations suivies dans ces catégories. Nicolas TRIBOVILLARD estime que certaines questions nécessitent des clarifications supplémentaires afin d'éviter toute ambiguïté dans les réponses.

Sylvie DAVIERO estime qu'une attention particulière doit être apportée à la terminologie employée, citant notamment le terme « moral » dans une autre affirmation, dont l'interprétation peut prêter à confusion : moral au sens de l'éthique ou au sens de l'état psychologique ?

Justine CRIQUET propose également que le questionnaire soit traduit en anglais. FP indique que cette option est bien envisagée, mais souligne qu'il est nécessaire, d'abord de stabiliser le contenu du questionnaire avant d'envisager sa traduction. Puis, il propose que le formulaire Framiforms soit transmis à l'ensemble des membres du Conseil, afin qu'ils puissent formuler des propositions de modifications. Un retour consolidé sera ensuite établi par les représentants des doctorant.es et la Direction de l'EG, en vue de l'amélioration et de la finalisation du questionnaire qui sera lancé en début d'année 2026.

L'analyse des résultats sera faite au printemps et les résultats seront présentés au prochain conseil de l'EG. FP rappelle que cette enquête sera annuelle.

## Bilan de l'année 2025 (inscriptions, soutenances, cotutelles, CIFRE)

FP présente ensuite le bilan statistique et graphique de l'année 2025 de l'EG SMRE. Celui-ci porte notamment sur :

- le nombre de primo-inscrit.es ;
- le nombre total de doctorant.es inscrits par établissement en 2025 ;
- la provenance géographique des doctorant.es.

Les doctorant.es de l'EG SMRE représentent environ 15 % de l'ensemble des inscriptions au sein des 7 EG, avec un ratio femmes/hommes équilibré (49 % / 51 %) et une population fortement internationale (56 %). FP présente également le nombre d'abandons en 2025, ventilé par établissement.

Concernant les abandons, une question est posée sur les causes et sur le moment du cursus doctoral auquel ils interviennent. FP indique que les motifs sont divers et ne sont pas tous liés à un conflit et qu'ils sont recensés par l'EG. Il précise que le taux d'abandon reste marginal à l'échelle de l'EG SMRE (typiquement < 5%), rendant difficile une analyse robuste.

Kamal LMIMOUNI souligne qu'au niveau national, les abandons sont plus fréquemment observés en début de thèse. Olivier COLOT évoque également un phénomène de candidatures opportunistes, certains candidats postulant simultanément à une thèse et à d'autres projets, parfois professionnels, acceptant la thèse avant de s'orienter rapidement vers une autre opportunité.

Agathe MAILLARD interroge ensuite sur le nombre de doctorant.es en quatrième année bénéficiant d'un financement et sur le nombre exonéré des droits d'inscription. FP rappelle que la Direction de l'EG autorise la réinscription en quatrième année uniquement lorsqu'un financement est assuré jusqu'au dépôt du manuscrit, une fois le travail de rédaction achevé.

Concernant l'exonération des droits d'inscription, il précise que la décision relève des établissements. Hélène SELOSSE indique que l'exonération constitue une mesure sociale destinée aux étudiants rencontrant des difficultés financières. Il arrive que des exonérations puissent également être accordées aux doctorant.es soutenant début janvier. Olivier COLOT rappelle enfin que l'exonération est une possibilité, mais en aucun cas un droit.

La durée moyenne des thèses, telle que remontée dans SIREDO, est de 41 mois. Il est toutefois souligné que cette moyenne peut manquer de lisibilité, car elle agrège les doctorants inscrits en formation initiale et ceux relevant de la formation continue, dont les durées peuvent être sensiblement plus longues. Il est suggéré de compléter cette donnée peut-être par des calculs d'écart, en indiquant par exemple les valeurs minimale et maximale, afin de mieux appréhender la répartition des durées au sein de la population doctorale.

FP présente ensuite :

- l'évolution du nombre de soutenances de thèse depuis 2019, par année et par établissement, représentant environ 25 % du total des soutenances au sein des 7 EG ;
- l'évolution du nombre de soutenances d'HDR selon la même approche ;
- le potentiel d'encadrement et de direction de thèse au sein de l'EG.

FP exprime le souhait d'engager une réflexion sur les leviers permettant d'augmenter le nombre de soutenances d'HDR, celui-ci restant très inférieur à celui observé dans d'autres EG, comme à l'EG BSL. Il souligne également la nécessité d'encourager davantage les collègues féminines à s'engager dans une démarche d'HDR, les soutenances étant actuellement très déséquilibrées du point de vue du genre. Jean-François Paul souligne que le nombre de postes de professeur.e reste limité, ce qui réduit les perspectives d'évolution pour les enseignant.es-chercheur.es. FP ajoute que la carrière académique ne devrait pas être la seule motivation pour soutenir une HDR : le passage de l'HDR peut être aussi un excellent moyen de faire le bilan de son activité à un moment donné de sa carrière. VR rappelle que c'est également un moyen d'acquérir une certaine autonomie dans la supervision de travaux de recherche.

Sur le plan international, un bilan est présenté concernant les cotutelles de thèse : FP constate une évolution globalement décroissante du nombre de cotutelles, bien que l'investissement de l'EG soit important dans chaque mise en place, tant en termes de temps que de ressources. Sont également présentées la répartition géographique des cotutelles, ainsi que le nombre de cotutelles soutenues en 2025, par établissement et par pays partenaire.

Pour conclure, FP présente un bilan des thèses en convention CIFRE devant débiter sur la période 2025–2026, accompagné d'un graphique illustrant l'évolution des CIFRE sur les cinq dernières années.

Claire BUGNER indique que les données produites par les EG sont très intéressantes et utilisées par la Région, qui est particulièrement attentive notamment au fait que les doctorant.es financés par la Région aient réalisé leur master en France, et si possible dans

la Région. Christophe VAN BRUSSEL précise que ces informations ne figurent pas explicitement dans les statistiques présentées, mais qu'il est tout à fait possible de les extraire et de les consolider à partir des données disponibles à l'EG.

## **Bilans budgétaire 2025 et prévisionnel 2026**

FP présente un tableau récapitulatif des recettes et des dépenses, dressant le bilan budgétaire de l'année 2025. Il expose ensuite, selon une présentation identique, le budget prévisionnel pour l'année 2026, en soulignant une nette diminution de la dotation de l'Université de Lille. FP met également en évidence le lien entre les participations financières des établissements partenaires et la répartition du nombre de doctorants au sein des trois établissements accrédités, ces contributions suivant une évolution proportionnelle à cette répartition. Par ailleurs, FP propose à Olivier COLOT de planifier une rencontre avec la Direction de l'EG SESAM afin d'échanger sur le montant de la participation financière dédiée au poste de la gestionnaire de cette EG.

Nicolas TRIBOVILLARD revient sur les informations récemment relayées dans la presse concernant les difficultés financières de l'Université de Lille et s'interroge sur leur impact potentiel sur l'EG, les allocations et la recherche de manière générale. FP et Olivier COLOT répondent qu'une baisse des dotations est à prévoir pour l'ensemble, y compris les laboratoires. FP n'a pas d'information sur les allocations non fléchées de l'Université de Lille pour 2026. Olivier COLOT précise que l'Université de Lille n'est pas un cas isolé ; d'autres universités sont en très grande difficulté.

FP informe ensuite le Conseil de son intention de demander aux laboratoires de faire remonter plus en amont les sujets de thèse. Il indique avoir déjà reçu une demande de deux équipes du laboratoire UGSF, qui rejoindront le périmètre de l'EG à compter de janvier 2026. L'EG BSL a, semble-t-il, déjà engagé la démarche auprès de ses laboratoires.

Nicolas TRIBOVILLARD interroge ensuite la Région sur l'existence d'informations relatives aux allocations régionales. Claire BUNGER indique ne disposer d'aucune information à ce sujet et que c'est l'information à retenir pour l'instant. Nicolas TRIBOVILLARD lui demande enfin si le calendrier proposé par FP lui semble raisonnable.

## **Informations diverses / Agenda de l'EG**

FP clôt le Conseil par quelques points divers et un point sur l'agenda de l'EG.

Il rappelle tout d'abord que la rentrée doctorale (StartDoc) s'est tenue le 16 décembre 2025 au Grand Palais, avec plus de 80 doctorant.es inscrit.es pour l'EG SMRE, qui constituait le contingent le plus important parmi les EG présentes.

Cette rentrée a également été l'occasion de décerner le Prix de thèse « Recherche internationale » du Collège Doctoral dans le domaine Sciences et Technologies (ST), doté de 2 500 €. Le lauréat est un docteur issu de l'EG SMRE : My Nghe TRAN (directeur de thèse : Vitaly ORDOMSKY, UCCS).

Les prochaines réunions de la Commission pédagogique de l'EG SMRE sont fixées aux dates suivantes :

- Vendredi 13 février 2026 à 14h ;
- Vendredi 10 avril 2026 à 14h.

La commission annuelle de sélection des candidatures est fixée au vendredi 29 mai 2026.

Les dates des prochaines réunions du Conseil de l'EG restent à définir. FP indique qu'il ne souhaitait pas s'avancer sur ce point, son mandat prenant fin le 31 décembre 2025, et n'ayant pas, lorsqu'il a préparé ce Conseil, la certitude d'un renouvellement de ses fonctions.

Il informe enfin que la Cérémonie des Docteurs est programmée au lundi 9 mars 2026.

## **Questions diverses**

Nicolas TRIBOVILLARD s'adresse aux doctorants afin de recueillir leur point de vue sur le constat d'un durcissement des relations entre les doctorant.es et leurs directions de thèse. Il les interroge notamment sur les causes possibles de cette évolution. NT avance l'hypothèse que ce phénomène pourrait s'expliquer, au moins en partie, par le fait que leur diplôme ou stage de master n'a pas été obtenu dans le même établissement/laboratoire, ce qui pourrait fragiliser la relation doctorant.e – direction de thèse dès le départ du projet en raison d'un temps insuffisant consacré à la connaissance mutuelle.

Isabelle FABRIZI estime que le durcissement des relations n'est pas lié à la provenance des doctorant.es. Elle met plutôt en avant la charge de travail très importante à accomplir dans un délai de trois ans, alors que dans d'autres pays la durée du doctorat peut être

de quatre ans. Les doctorant.es doivent s'adapter en permanence aux nombreux acteurs qui entourent le doctorat, ainsi qu'aux contraintes de disponibilité, de matériel et d'analyses, ce qui génère une forte pression.

Kamal LMIMOUNI, en tant que directeur du collège doctoral et porteur d'une formation à destination des encadrant.es, considère que les pratiques d'encadrement doivent également évoluer, car le public doctoral change et les exigences augmentent. Il en profite pour encourager les encadrant.es à suivre cette formation.

Agathe MAILLARD souligne, pour sa part, l'existence de différences de traitement entre les doctorant.es francophones et ceux ou celles qui ne le sont pas. Elle mentionne notamment les charges d'enseignement, l'accueil de stagiaires de troisième ou encore la participation à la vie institutionnelle du laboratoire, qui peuvent entraîner une dispersion des activités et alourdir la charge globale du doctorat, ce qu'on ne demande pas forcément aux doctorants non francophones.

Véronique RIFFAULT précise toutefois que l'enseignement ne constitue pas une obligation pour les doctorant.es, sauf ceux bénéficiant d'un Contrat doctoral spécifique pour normalien·nes.

Eliette TAVERNIER propose que les nouveaux et nouvelles candidat.es puissent, avant leur recrutement, échanger avec d'ancien.nes doctorant.es afin de recueillir leur retour sur l'encadrement de thèse, par exemple lors d'un contact téléphonique. Il lui est répondu que cette pratique est difficilement compatible avec les exigences du RGPD, mais qu'il est généralement possible de retrouver les personnes sur des réseaux sociaux professionnels.

Olivier COLOT prend ensuite la parole pour rappeler que la relation entre la direction de thèse et le.la doctorant.e se construit et s'entretient dans la durée. Il souligne qu'il ne faut pas s'arrêter au premier contact, qui n'est pas nécessairement représentatif de la relation qui s'installera sur l'ensemble de la thèse. Il insiste également sur le rôle des comités de suivi individuel (CSI) : lorsque des difficultés apparaissent, elles ne doivent pas être dissimulées. Trop souvent, les problèmes sont identifiés trop tard, lorsque la situation est devenue irréversible.

Enfin, Loïc GAY souligne que lorsque les relations se dégradent, il n'est pas toujours évident de se rendre compte immédiatement que l'on se trouve dans une situation toxique. Il évoque également l'impact que peuvent avoir les problèmes consignés dans les comptes-rendus des CSI sur l'aggravation éventuelle des relations par la suite. Il reconnaît que se livrer dans le cadre des CSI reste très difficile pour les doctorant.es.

FP et les DED présents conseillent unanimement aux doctorants de s'appuyer sur leur DED pour les accompagner dans ces situations. FP mentionne également la mise en place de questionnaires de non-conflit d'intérêt, demandés par l'EG aux membres des CSI, qu'il considère comme un élément positif et qui va dans le bon sens. Il exprime enfin son souhait que les doctorant.es puissent participer davantage au choix des membres de leurs CSI.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h56.

Professeur Frédéric PAROL

Directeur de l'Ecole Gradué SMRE

